

CLPS DE REDON : REMISE A NIVEAU, ORIENTATION ET FORMATIONS QUALIFIANTES

Les Infos du Pays de Redon – mardi 19 février 2024



Un groupe de stagiaires en français langue étrangère en visite sur le plateau technique de la conduite de ligne, au CLPS, avec leur formatrice Zoé Goldfarb. (©CLPS)

« **De 16 ans jusqu'à l'âge de la retraite, tout un chacun peut nous solliciter et venir se renseigner** » au **CLPS de Redon, centre de formation pour adultes. Tour d'horizon.**

« Il n'est pas nécessaire d'être orienté par un accompagnateur social pour nous solliciter », explique **Anne-Geneviève Guiot**, responsable de l'antenne du **CLPS de Redon**. « **De 16 ans jusqu'à l'âge de la retraite, tout un chacun peut nous solliciter et venir se renseigner.** Nous organisons régulièrement des réunions d'accueil de présentation de nos formations, en expliquant leurs objectifs, leurs durées, les engagements du CLPS et des stagiaires », assure Anne-Geneviève Guiot.

Le CLPS a « trois domaines d'intervention ».

Les compétences de base

Les compétences de base font l'objet de sessions aux « entrées et sorties permanentes. Ce sont des **formations collectives**, sur la base d'un **accompagnement personnalisé**, en fonction des besoins spécifiques de chacun ». Les sessions peuvent concerner la maîtrise du français langue maternelle, pour pallier « les difficultés de lecture, d'écriture, en vue de **faciliter la vie au quotidien** ». Elles peuvent aussi inclure un travail sur les **mathématiques et le numérique**. « Nous travaillons sur ordinateur et tablettes, par exemple pour apprendre les manipulations de base, au cas par cas. »

Le français en tant que langue étrangère est aussi enseigné spécifiquement, à un public non issu d'un pays de l'Union européenne, orienté par l'**Office français de l'immigration et de l'intégration**, avec également un accompagnement culturel.

Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle peut faire l'objet d'un accompagnement spécifique « pour définir un projet en fonction des expériences préalables ». Ce qu'affinent notamment des **stages en entreprise**. « C'est une bonne **manière de se tester**, de connaître le tissu d'entreprises local. Souvent, des stagiaires décrochent un CDD ou une mission d'intérim quand un stage s'est bien passé. »

Soudure industrielle

« Avant d’entrer dans une **formation qualifiante**, les personnes doivent avoir **une expérience du métier et s’engager à l’exercer**. » D’autant plus que la formation est « **prise en charge à 100 %** ».

Trois techniques de soudure sont enseignées pendant les trois mois et demi de la formation, qui comprend **deux stages** de chacun deux semaines. Les stagiaires, formés aux trois, peuvent en valider une, deux ou les trois. « **Les licences sont valides pendant 5 ans**. Les personnes qui pratiquent régulièrement peuvent renouveler leur licence sans forcément repasser une formation. »

Commerce et vente

Le CLPS propose deux formations dans le domaine commercial. La formation d’**employé commercial** octroie un diplôme de niveau 3. Celle de **conseiller de vente**, de niveau 4 (bac). Ces formations contiennent trois périodes de stages de trois semaines chacune. « En vente, nous encourageons les stages dans la même entreprise, pour faciliter l’examen qui consiste notamment dans un jeu de rôle sur la vente d’un produit. »

Formations industrielles

Le CLPS propose deux formations prisées dans le monde de l’industrie. La formation de **Conducteur d’installations et de machines automatisées** (CIMA) permet de décrocher un diplôme de niveau 3. La formation de **Technicien de production** atteint le niveau 4 (équivalent du bac). Chacune contient deux périodes de quatre semaines de stage. « Les stagiaires apprennent à démarrer une machine, contrôler la production. »

Le technicien de production est « en mesure de contrôler plusieurs lignes et de manager une équipe de conducteurs de machines ». Les emplois sont assurés.

Petite enfance

Le CLPS forme au **CAP Petite enfance**, diplôme de l’Éducation nationale. La formation démarre en septembre et s’achève en avril. Elle comprend **quatre périodes de stages**, qui doivent se faire « auprès d’enfants de **zéro à 3 ans**, par exemple en crèche, en Maison d’assistantes maternelles (MAM) ou auprès d’une assistante maternelle à domicile, ainsi qu’auprès d’enfants de **3 à 6 ans**, dans une école ou un centre de loisirs. » **Des emplois sont assurés**.

Les stagiaires de Prépa Adultes et des formations qualifiantes du CLPS sont formés, en plus, à devenir **Sauveteur secouriste du travail** (SST). De même, les stagiaires des formations industrielles passent l’**Habilitation électrique**.

Le CLPS accompagne les **personnes en situation de handicap** dans leur parcours d’orientation professionnelle, « en fonction de leurs compétences et de leurs aptitudes. ».

Le CLPS permet aux personnes qui le souhaitent de réaliser un **bilan de compétences**, de monter un dossier de **Validation des acquis de l’expérience**.

« **Le Conseil en évolution professionnelle** est un dispositif national ouvert à tous les salariés qui souhaitent évoluer, soit en gagnant de nouvelles compétences ou en préparant une reconversion. » Les personnes doivent s’inscrire sur la plateforme nationale avenir-actifs.org/bretagne ou appeler le numéro vert 0800 940 033. Les personnes vivant dans le pays de Redon sont orientées vers le CLPS, la prise en charge est gratuite.

Portes ouvertes le 11 avril de 10 h à 17 h